

Qui contacter ?



0 800 071 000 Service & appel gratuits

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30

reseau.psy@ch-sevrey.fr

reseau.psy@ch-sevrey.mssante.fr

reseau.psy.ch-sevrey@apicrypt.fr

Votre demande sera reçue, prise en compte et évaluée par l'infirmière coordinatrice et vous serez rapidement informé(e) des suites données à votre demande.

Vous resterez au cœur de la prise en charge de cette personne. Des informations vous seront transmises régulièrement sur les avancées du dossier et les solutions trouvées et mises en œuvre.

L'intervention de Réseau-Psy nécessite le recueil du consentement du patient.

Une équipe spécialisée

Mme Peggy THOMAS

Infirmière coordinatrice Réseau-Psy

Mme Sabrina BEG

Cadre de santé Réseau-Psy/UACH

Dr. Lise MARIN

Médecin psychiatre

Dr. Christian FERNANDEZ

Médecin psychiatre

Mme Stéphanie GREMERET

Assistante sociale

Mme Nadège BAILLY-MAITRE

Secrétaire



Centre Hospitalier
Spécialisé de Sevrey

Chalon sur Saône

Qu'est-ce que **Réseau-Psy** ?

Réseau Psy

Appui en santé mentale

Territoire d'intervention

Saône-et-Loire / Bresse / Morvan

C'est une cellule spécialisée dans la coordination des parcours complexes en santé mentale.

Elle participe à l'observation de la prise en charge de la psychiatrie et de la santé mentale sur le territoire.

Elle peut être sollicitée par :

- Les médecins libéraux
- Les professionnels du CHS Sevrey
- La PTA*, avec laquelle elle travaille en coordination

*L'article 74 de la loi de modernisation de notre système de santé prévoit la création de **Plateformes Territoriales d'Appui (PTA)** dans chaque région.

Les PTA permettent d'apporter une réponse aux professionnels dans la prise en charge de situations complexes et particulièrement lourdes. L'enjeu est d'offrir un point de contact et d'accès unique aux professionnels.

La PTA se structure en Bourgogne mais n'a pas de compétence particulière en psychiatrie.

Centre Hospitalier Spécialisé de Sevrey

55 rue Auguste Champion, SEVREY 71331
CHALON-SUR-SAÔNE CEDEX

Vous avez besoin d'aide face à une situation complexe ?

Il peut s'agir d'une personne* :

- qui présente une complexité clinique (comorbidité somatique et psychiatrique, mise en danger d'elle-même ou de son environnement, refus de prise en charge de la personne, non reconnaissance de la maladie...)
- nécessitant une multiplicité de partenaires ou institutions (sanitaires, sociaux, médico-sociaux)
- vulnérable, dépourvue de soutien socio-familial la conduisant à l'isolement et à la précarité
- dépourvue de suivi et/ou de médecin traitant
- pour laquelle une demande d'hospitalisation vous paraît inadaptée

*À partir de 16 ans

Réseau Psy

Appui en santé mentale

Des réponses personnalisées pour des parcours de soins sans rupture

